

ABONNEMENTS

ÉDITION QUOTIDIENNE	
Canada et États-Unis	\$3.00
Union Postale	\$4.00
ÉDITION HEBDOMADAIRE	
Canada	\$1.00
États-Unis	\$1.50
Union Postale	\$2.00

# LE DROIT

PETITES ANNONCES

LA LIGNE . . . 10 sous  
TROIS FOIS . . . 25 sous

Si vous avez une maison à vendre ou à louer; si vous désirez une servante, annoncez dans "LE DROIT."

Bureaux: No 288 rue York  
Tél. Rideau 1448 Casier Postal 554

Publié par le Syndicat d'Ouvriers Sociales, Ltée

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTENT

SECONDE ÉDITION

## LA BELLE TOLÉRANCE

La "Patrie" de Montréal, qui semble avoir entrepris de flétrir toutes les nobles et belles revendications qui s'élèvent d'un peu partout en faveur du français, nous arrivait, le cinq courant, avec un article de tête qui prouve bien que le grand journal multicolore de la métropole est fatigué, souverainement fatigué, des luttes qui se font actuellement en faveur des droits légitimes de notre élément.

Qu'on lise plutôt. "Des questions irritantes surgissent parfois dans les autres provinces, mais si les intéressés savaient apporter à la discussion et au règlement de ces troublants problèmes de la modération, de la prudence, de la circonspection, de la charité, etc., nous sommes convaincus qu'ils trouveraient vite un terrain d'entente, au grand détriment des agitateurs des deux races qui se complaisent à soulever les préjugés et les passions". C'est bien simple, si l'Association d'Education, si les Commissaires des écoles séparées d'Ontario, si Mgr Langevin avaient demandé conseil à la "Patrie", il y a belle lurette que cette question scolaire serait réglée. Les compromis honorables, voyez-vous, il faut savoir s'en servir.

Après avoir cité quelques remarques du "Globe" de St Jean, N. B., qui trouvait beau, et avec raison, les funérailles conjointes des pompiers catholiques et protestants, la Patrie continue:

"Ce n'est pas la première fois que Montréal donne au pays l'exemple de la tolérance et de l'harmonie qui doivent exister au sein des éléments qui composent la population canadienne.

"Protestants et catholiques, anglais et canadiens-français vivent ici en paix, se donnant loyalement la main chaque fois qu'une bonne oeuvre est à accomplir et travaillant de concert à l'avancement et au progrès de la Métropole.

"Cette union porte de si bons fruits que la "Patrie" voudrait la voir régner dans toutes les autres parties du Canada. "Pourquoi n'en serait-il pas ainsi dans l'Est et dans l'Ouest, dans Ontario comme dans la province de Québec?"

Il est bien vrai que l'harmonie règne actuellement entre Anglais et Français à Montréal, mais il n'en a pas toujours été ainsi. Il a fallu bien des luttes et des luttes très rudes pour en arriver là.

Et si cette paix existe, ce n'est pas parce que nos gens ont suivi la voie des concessions et des apaisements que la "Patrie" voudrait voir suivre à tous ceux qui ont à lutter aujourd'hui. S'il y a paix à Montréal, c'est parce que les Canadiens français se sont défendus et rudement parfois, et c'est surtout parcequ'ils ont la majorité et qu'ils sont assez magnanimes pour traiter la minorité généreusement.

Voilà les causes de la paix et l'on avouera que c'est d'un égoïsme plus qu'ordinaire de trouver inopportunes les luttes qu'ont à soutenir les Canadiens français de l'Ontario, de l'Ouest, des États-Unis ou des Provinces Maritimes.

La paix nous la voulons dans Ontario et on la demande ailleurs. Nous avons besoin de nos énergies pour développer nos ressources et nous frayer un chemin dans la vie.

Nous voulons la paix, mais une paix honorable, non une paix de concessions et de sacrifices au détriment de nos enfants et de l'honneur.

Nous voulons la paix, mais nous ne croyons pas être obligés d'en payer seuls les frais.

Si nous sommes en lutte, nous ne sommes pas les agresseurs. Nous avons des droits, ces droits nous sont sacrés parcequ'ils concernent nos enfants, on veut nous les arracher et nous nous battons pour les défendre.

La "Patrie" peut trouver cela ennuyeux, naïf, mais quand on a du coeur on se défend dans les circonstances comme celles où nous sommes.

C'est bien beau de prêcher la paix et la conciliation quand on a rien à perdre et surtout quand le bruit de la lutte résonne aux oreilles comme une voix qui crie vengeance à cause des faiblesses, des compromis qui ont valu de gros fromages.

Heureusement, nos frères ont répondu fièrement par le "Sou de la Pensée Française" à cet égoïsme répugnant, et les nobles voix qui sont venues nous porter les vœux et les encouragements de la province de Québec ne peuvent être couvertes par les glapissements intéressés de la confrérie des "A plats ventres". Non seulement, nous les avons applaudies, ces voix aimées, mais nous allons nous efforcer de mettre en pratique les bons avis qu'ils nous ont donnés, et, puisqu'il le faut, nous y mettrons un peu plus d'énergie afin de détruire l'influence déprimante des doctrines veules prêchées par la "Patrie".

### Le prix du gaz

M. Hinchey, commissaire municipal, travaille ardemment pour que la ville installe une usine à gaz afin de faire réduire les prix. Son entreprise paraît si près de réussir que la compagnie offre de faire une réduction sur le prix actuel. M. Hinchey dit que si la compagnie est capable de faire une réduction maintenant, elle aurait dû être plus raisonnable et la faire il y a un mois. Un peu de concurrence ne fera pas de mal.

### Causes de feu

Le chef des pompiers d'Ottawa, M. Graham, dit qu'il y a dans notre ville foule d'endroits qui ne sont que de véritables nids à incendie. Il l'a mentionné dans son rapport annuel, il ne répète fréquemment et hier il disait encore que ce qui le surprend le plus, c'est que les feux ne soient pas plus nombreux et plus désastreux. Ce n'est pas très rassurant. Il y a là beaucoup à faire pour le conseil de ville.

## À MÉDITER

Ne crois pas aux trêves: s'arrêter de lutter équivaut à capituler. Si tu ne sais pas te battre, redoubles de bonnes oeuvres. Si tu sais te battre, défends raide mon droit: tu verras qu'on respectera le tien. Si l'Eglise n'est pas libre, tu ne seras toi-même jamais libre. Si tu ne te résignes pas à lutter pour le règne du bien, tu devras te résigner au despotisme du mal.

Le Catholique d'Action

### Assez étrange

A St. Jean, N. B., on vient de mettre le chef des pompiers en état d'arrestation sous accusation d'incendiarisme.

### En otage

Les journaux de la ville protestent avec raison contre la pratique existant ici de retenir à l'hôpital civique les personnes pour lesquelles les frais encourus n'ont pas été payés. C'est le système d'emprisonnement pour dettes sans procès ni jugement.

### De l'antracite

Un syndicat de capitalistes américains doit mettre sous peu en exploitation de riches mines de charbon dur, situées à quelques 200 milles d'Edmonton sur la rivière Smolloy. Ces mines seraient prêtes à mettre du charbon sur le marché dans un an.

### Hôpital civique

Récemment des enfants qui avaient été envoyés à l'hôpital pour les maladies contagieuses y ont été retenus après leur rétablissement parce que les parents n'avaient pas payé les frais encourus.

Il est à remarquer que cet hôpital est sous le contrôle du conseil municipal. Est-ce bien ce régime que demande le Conseil Central des Métiers et du Travail?

### Troubles ouvriers

Les capitalistes qui exploitent les mines d'or et de diamants dans l'Afrique Sud rencontrent actuellement de grandes difficultés; ils ont dû donner une augmentation de salaire à leurs ouvriers de race blanche et voilà que 250,000 employés de race noire réclament les mêmes avantages.

Ces exploitations d'Afrique sont paraît-il, les centres où la vie humaine compte le moins pour les chefs. Cependant le danger n'est pas pour les principaux exploitants qui dirigent ces entreprises du fond de leurs cabinets de travail à Londres.

En attendant les troupes sont sous les armes et le public paie pour protéger les propriétés des gens dont la cupidité exaspère les foules.

### Où est la foi?

Les Méthodistes ont décidé d'introduire les vues animées dans leurs églises; nombre d'autres congrégations, même des catholiques ont eu recours à ce moyen ou à d'autres qui ne sont plus recommandables, comme la danse par exemple, pour attirer leurs ouailles et prélever les fonds nécessaires.

Le "Citizen" fait à ce sujet les judicieuses remarques que voici: "Quand la mission spirituelle d'une église, ce qui est sa raison d'être, n'occupe pas toute son attention quand un si grand nombre de ses adhérents sont apparemment indifférents à son caractère et à ce qu'elle signifie, quand cette mission doit être appuyée par des vues animées pour attirer ses adhérents d'une manière efficace, on ne peut faire autrement que de croire à des lacunes de première importance à sa base."

## LALUMIÈRE EST ARRÊTÉ

Le fameux Élie Lalumière que la police recherchait est mis sous verrou.—Il comparait ce matin.

Montréal, 9.—Hier après-midi, l'assistant-grand connétable Damase Cyr a mis en état d'arrestation M. Elie Lalumière, qui a été écroué dans les cellules de la cité en attendant sa comparution devant le magistrat, ce matin. Deux mandats d'arrestation étaient depuis quelque temps déjà entre les mains du grand connétable et ce n'est qu'hier qu'ils ont été servis.

Montréal, 9.—Le fameux Elie Lalumière a comparu ce matin en cour de police, devant le magistrat U. Lafontaine, pour répondre à deux accusations. Il a, dans les deux cas, protesté de son innocence. Et les deux enquêtes ont été fixées à mardi matin, 15. Le magistrat, à la demande du défendeur du prévenu, a consenti que celui-ci fut mis en liberté sous caution. Cependant Mre Joseph Archambault a déclaré qu'il allait prendre immédiatement les mesures nécessaires afin de faire purger à l'accusé la condamnation d'un an de réclusion, imposée par le juge Guérin sous le chef de "mépris de cour".

La première des causes est celle de M. Edmond Lepage, courtier d'immeubles, contre Lalumière.

M. Lepage accuse Lalumière d'avoir menacé M. Louis Coderre, Secrétaire d'Etat, dans le but d'obtenir de l'argent et une fonction publique.

L'autre cause est une accusation de parjure.

Mre Lafamme, avocat de M. Lepage s'est opposé à la mise en liberté sous cautionnement. Après discussion on a consenti à laisser Lalumière en liberté sur cautionnement de \$4,000 A midi Lalumière n'avait pas encore produit de caution. L'affaire, qui est un écho de l'élection d'Hechelaga, promet de la sensation.

## NOUVELLES INSTITUTRICES

Toronto, 9.—Voici une liste des élèves qui ont passé avec succès leur examen final aux écoles modèles bilingues de Sandwick, Ottawa, Sturgeon Falls et Vankleek Hill. Ces élèves auront un certificat de troisième classe pour cinq années. Ces élèves sont:

- Auger, Yvonne; Barette, Marie-Ange; Beaudry, Clara; Bergeron, Dolorosa; Berthelot, Anna; Bezaire, Hilda; Bondy, Louise M.; Gouffard, Alma Marie; Bourdeau, Albertine; Bourdeau, Berthe; Branchault, Cedia; Cadieux, Eva; Cadieux, Pauline; Carrier, Marie; Champoux, Lucienne Eulalie; Danis, Glaphyre; Daoust, Annette; Des Ormeaux, Ernest; Des Ormeaux, Eugénie; Drouin, Flore; Drouillard, Louise; Ducharme, Minnie; Dupuis, Adélaïde; Duval, Rose; Girard, Marie Jeanne; Gougeon, Albertine; Goulet, Eva; Hewitt, May; Janisse, Lucille; Lafond, Marie Lucy; Laframboise, Albertine; Lajeunesse, Albertine M.; Lalonde, Florida; Lapointe, Corona; Lebeuf, Marie Florence; Lemay, Clara; Lortie, Marie A.; Mainville, Pamela; Monforton, Clara; Parisien, Bertha; Reaume, Rita; Regnier, Hermeline; Renaud, Agnès; Renaud, Béatrice; Rouleau, Germaine; Sauvé, Célestine; Sayer, Amanda; Simoneau, Marie A. V.; Sylvestre, Lenore; Sylvestre, Lucille; Tissot, Virginie.

Mlle Corinne Parent, a reçu un certificat de district pour un an.

Plumes-réservoirs réparées. Tout travail garanti. M. Lightstone, bijoutier, 104 1/2 rue Rideau. Mentionnez le "Droit". j.n.o.

## TOUTE UNE VILLE RÉDUITE EN CENDRES

De la coquette petite ville de Indépendance, il ne reste plus que quelques bicoques.—Héroïsme d'une jeune fille.

Indépendance, Ill., 9.—Deux personnes sont mortes et six autres dont on n'a pas de nouvelles ont probablement eu le même sort dans un incendie qui a réduit cette ville en ruines. Les mille habitants sont à peu près tous sans demeure. Quelques bicoques seules restent debout aux extrémités de ce qui était une florissante petite ville. On estime les dommages à près d'un demi million de dollars. Les deux personnes brûlées, sont un enfant et un vieillard, des blancs tous deux. La ville n'a pas de système de pompe à incendie mais les villes voisines ont envoyé des secours. La demoiselle du téléphone, Mlle Fannie Talmage, est restée à son poste communiquant avec les villes voisines pour leur demander secours jusqu'à ce que ses fils commencent à fondre dans l'édifice qui brûlait depuis longtemps.

## L'IRLANDE AURA SON GOUVERNEMENT

Le Roi et la Reine iront eux-mêmes présider l'ouverture officielle du premier parlement irlandais.

Londres, 9.—On a décidé de demander au Roi et à la Reine de présider à l'ouverture du premier parlement d'Irlande.

Le bill du Home Rule, qui a subi sa troisième lecture lundi à la Chambre des Communes est pour ainsi dire en vigueur.

Quand la loi deviendra en vigueur il est entendu qu'on consultera au Roi de charger John Redmond de former un gouvernement.

Quand le bill sera définitive-

ment adopté, le Roi confèrera les titres de conseillers privés à M. Redmond, Dillon et à leurs principaux lieutenants.

On parle beaucoup de la nomination du Duc de Connaught comme premier Lord lieutenant d'Irlande.

On croit que la signature Royale sera donnée au Home Rule vers le mois de juin de l'année prochaine. Les députés siégeront à Westminster, au nombre de cent trois jusqu'à ce que le parlement Irlandais soit ouvert vers 1916.

## L'EXPÉDITION DE SCOTT

Cardiff, 9.—Le "Terra Nova", le navire du malheureux capitaine Scott, qui est ici depuis à peine 15 jours a déjà été dépouillé de la plupart de ses richesses. Ses collections d'histoire naturelle, qui remplissent deux cents caisses, ont été transportées au musée de South-Kingston.

Les plus importants spécimens sont les fossiles découverts par le capitaine Scott et le docteur Wilson.

## ÉLECTION MUNICIPALE DE TROIS RIVIÈRES

Trois-Rivières, 9.—M. J. A. Tessier, député des Trois-Rivières à la Législature provinciale, a été élu par acclamation maire de cette ville.

Ont été nommés candidats à l'échevinage. MM. Bellefeuille, F. A. Verret, O. Beaulac, Nap. Laemy, Robert Ryan, Chs Bourgeois, N. E. Clément, J. L. Sanschagrin, J. A. Comeau, N. E. Godin A. Bettet, J. L. Durand et L. P. Mercier.

Les élections auront lieu le 14 prochain.

## POUR VOL DE DOCUMENTS

Londres, 9.— Aux Assises de Hampshire, William Klare, 42 ans, dentiste allemand, vient d'être condamné à cinq ans de pénitencier pour avoir volé un article pouvant servir directement ou indirectement à un ennemi en temps de guerre. Klare avait pris le rapport annuel sur les torpilles.

La foule présente, a vivement applaudi au prononcé de la sentence.

## LE VÉSUVÉ EN ACTIVITÉ

Naples, 9.—L'activité du Vésuve, assez prononcée au printemps dernier, s'accroît de jour en jour.

Le professeur Mercalli, directeur de l'observatoire a remarqué que depuis 1700, une période de 7 années ne s'était jamais écoulée, sans qu'il y ait une éruption.

La dernière éruption ayant eu lieu en 1906, l'activité du Vésuve fait croire à une éruption prochaine.

Le professeur Mercalli dit que cela ne signifie pas qu'une violente éruption soit nécessairement imminente.

Le cratère émet une grande quantité de vapeurs contenant de l'acide chlorique.

## MORT DU CHANOINE MARCHAND

Trois-Rivières, 9.—M. le chanoine Pierre Marchand, ancien curé de Champlain, est mort subitement, hier soir, à l'Hôpital des Trois-Rivières, à l'âge de 72 ans. Ses funérailles auront lieu jeudi, à la Cathédrale.

Le chanoine Marchand naquit à Bataiscan, Comté de Champlain, le 20 mai 1841, d'Alexis Marchand, cultivateur, et de Henriette Bellisle. Il fit ses études à Nicolet, où il fut ordonné par Mgr Cooke, le 24 septembre 1865. Il fut vicaire à St. Léon de Maskinongé de 1865 à 1867 et dut alors abandonner le ministère pour cause de maladie. Il y retourna en 1869 pour occuper jusqu'en 1875 le vicariat de St. Thomas de Pierreville. Il fut curé de St. Narcisse de Champlain de 1875 à 1886 et de Champlain depuis 1886. Il construisit le presbytère en 1904. Il était chanoine de la cathédrale des Trois-Rivières depuis 1899.

## LA GUERRE EST DÉCLARÉE

Les États balkaniques ont fait leurs déclarations officielles.—Les puissances n'interviendront pas.

Londres, 9.—La guerre des Balkans étant maintenant régularisée par les déclarations de guerre officielles, il est entendu que les puissances ne tenteront aucune médiation. La Gazette Officielle de Belgrade a publié ce soir l'avis d'une déclaration de guerre officielle à la Bulgarie.

Les nouvelles militaires manquent aujourd'hui. Les dépêches serbes admettent qu'une forte colonne bulgare a envahi la Serbie à Kenagevatz, laquelle ville ils ont occupée après avoir incendié les villages environnants. Le choléra a été introduit à Belgrade par des blessés.

Les dépêches officielles grecques annoncent une grande victoire à Doirau où les Bulgares renforcés dernièrement, étaient en nombre supérieur aux Grecs. Les Grecs prétendent que toute une division bulgare a été détruite et que les Bulgares se sont enfuis avec une telle précipitation qu'ils ont laissé derrière eux des fusils tout chargés.

Cette victoire est considérée comme étant d'une grande importance, car Doirau était le centre d'approvisionnement des Bulgares et que toutes les provisions sont tombées entre les mains des Grecs.

On rapporte de Sofia que la 10ème division bulgare qui est venu en aide au général Ivanoff, a été amenée du district de Tchatalja. Ceci semble prouver que les Bulgares se sont rendus à la demande de la Turquie d'évacuer le territoire.

Les Bulgares prennent l'offensive contre Yish, d'après les informations reçues de Sofia.

## GRÈVE SÉRIEUSE

Sydney, N. E., 9.—Plus de 1,500 mineurs se sont mis en grève ici aujourd'hui. Ils donnent pour raison que dans les mines où ils travaillent on n'emploie pas de chevaux et que par conséquent tout l'ouvrage le plus dur retombe sur eux.

## INCENDIE A TORONTO

Le feu ravage un entrepôt.

Toronto, 9.—Le feu a causé pour \$11,500 de dommages, de bonne heure ce matin, dans les entrepôts de MM. Clatworthy & Sons, 16 rue King Ouest.

## UNE AUTRE NOYADE

North Bay, Ont., 9.—Un touriste du nom de F. L. Burritt s'est noyé dans le lac Temagami, aujourd'hui. La chaloupe dans laquelle il était a chaviré. M. Burritt était arrivé de Cleveland, Ohio, depuis quelques jours seulement, lorsque le terrible accident se produisit.

## NOS ANNONCEURS

Nous prions instamment nos amis de bien prendre en considération les avantages offerts par les annonceurs dans les colonnes du "Droit". S'ils veulent aider notre oeuvre d'une manière pratique, qu'ils favorisent, dans toute la mesure du possible, par eux-mêmes, par leurs familles et leurs amis, ceux qui estiment assez haut la clientèle canadienne-française pour annoncer dans nos colonnes.

# LA LOI DES ÉCOLES SÉPARÉES D'ONTARIO

(De l'Action Sociale)

Au mois d'avril dernier il y eut un concert d'éloges pour célébrer dans Sir R. W. Scott, d'Ottawa, que la mort avait frappé, l'auteur de la loi des Ecoles Séparées dans Ontario. D'abord, publiés par reconnaissance, ce nom de Richard W. Scott, qui honora hautement la race irlandaise, sera toujours cher aux Canadiens français: le vénéré Vieillard fut l'ami des nôtres; et il le fut avec éclat dans ces dernières années si pleines d'alarmes pour les écoles de nos frères d'Ontario. Lorsque, en 1905, il se leva pour protester contre l'iniquité dont les institutrices et les instituteurs congréganistes étaient victimes (on les spoliait du droit reconnu par la Constitution de 1867, d'enseigner dans Ontario sans passer les examens de l'Etat); lorsque de nouveau il se leva en 1912 pour affirmer le droit constitutionnel des nôtres à l'Ecole bilingue, le grand Vieillard apparut auguste, à la hauteur de la cause à laquelle il consacrait sa voix. Certainement, sir Richard W. Scott sera un nom qui vivra dans le souvenir reconnaissant des Canadiens français.

Toutefois pour ajouter à la gloire du très-noble irlandais, n'allons pas dépeindre les nôtres de leurs mérites. Or, l'"Histoire", — la légende du jour est contredite, — l'histoire ne reconnaît pas dans l'honorable Richard W. Scott l'auteur de la loi des Ecoles séparées d'Ontario. Écoutons cette leçon de l'authentique Histoire.

En 1841, le Solliciteur Général Day présentait au Parlement un projet de loi en vue d'établir dans les deux Canadas des Ecoles communes; c'était l'avènement de l'école neutre qui nous menaçait; c'était une peste qui nous arrivait d'au delà de la 45ième, des Etats-Unis, veux-je dire. — En 1800, le sentiment catholique avait inspiré aux Canadiens de repousser avec indignation l'Institution Royale; animés du même sentiment, nos pères de 1840 firent vivement mauvais accueil à la législation Day. L'épiscopat fit entendre sa protestation. Le gouvernement déconcerté, remit le projet de loi à l'étude d'un Comité. Dans ce Comité, nos amis furent entre autres noms illustres, D. B. Viger, E. Parent, A. N. Morin. Finalement, ceux qui nous gouvernaient introduisirent dans leur législation le principe de l'Ecole séparée dans le Haut-Canada et de l'Ecole dissidente dans le Bas-Canada. Voici la teneur de ce célèbre article XI: "Be it enacted that, whenever any number of the inhabitants of any township or parish, professing a religious faith different from that of the majority of the inhabitants of such township or parish, shall dissent from

the regulations, arrangements or proceedings of the common school commissioners, it shall be lawful for the inhabitants, so dissenting... to establish or maintain one or more schools, etc." Ce principe de l'école séparée reçut la sanction royale le 18 septembre 1841. C'est une date historique, prenez garde de vous en souvenir!

La loi des Ecoles séparées pour nos frères d'Ontario! si le principe en est posé dans la législation de 1841, à qui devons-nous cet avantage? A nos évêques et à nos bons députés français.

Maintenant à qui sommes-nous redevables de la loi organique de nos écoles séparées d'Ontario, la quelle fut comme l'épanouissement du principe libérateur posé par nos nôtres dans la législation Day? Lisons bien la réponse de l'authentique Histoire.

Mgr Power, le premier évêque de Toronto, n'usa pas du privilège que lui assurait la loi de 1841: il accepta l'Ecole commune, ne réclamant qu'une chose: "Protection from insult"; il lui parut suffisant que les enfants catholiques n'eussent pas dans l'école de l'Etat, à essayer quelque affront ou quelque assaut à raison de leur foi.

Ne nous scandalisons pas de cette attitude du pieux et intelligent évêque de Toronto vis-à-vis de l'école neutre. L'école neutre était alors une question toute nouvelle. L'établissement des Collèges de la Reine en Irlande, en posant le problème de l'école neutre devant l'épiscopat irlandais, y avait créé un profond conflit d'opinions. Accepterait-on ces Collèges aconfessionnels? L'épiscopat de la vieille Irlande ne fut pas du tout unanime dans le jugement à porter sur ce cas de conscience. Même la division fut si forte que, au concile de Thurles, tenu en 1850, 14 prélats contre 13 se déclarèrent en faveur des Collèges de la Reine. Rome dut intervenir et Pie IX, en 1852, condamna l'école neutre. Donc, ne nous étonnons pas que, en 1841, Mgr Power, au courant du conflit religieux d'Irlande, ait partagé l'opinion des prélats favorables à l'école aconfessionnelle.

En 1849, Mgr Armand de Charbonnel hérita du siège et des idées de Mgr Power. Lui aussi, il croit alors qu'il peut en sûreté de conscience adhérer au système de l'école neutre. Mgr Power avait accepté d'être membre et même président du Bureau de l'Instruction publique du Haut-Canada et marcha en harmonie avec le Dr Ryerson, le Surintendant pour le Haut-Canada. De même tout d'abord Mgr Charbonnel consent à faire partie du Bureau et très volontiers à Toronto, en juin 1851, prend une part active et principa-

le dans la solennité de la pose de la première pierre de l'Ecole normale neutre.

Mais au mois d'août de cette même année 1851, fut célébré le premier Concile de Québec. Les Pères du Concile délibérèrent sur le problème de l'école neutre, puis, en conformité avec la doctrine romaine que Pie IX allait promulguer dans sa lettre à l'épiscopat irlandais, les Pères du Concile de Québec professent dans leur XVIII décret que le système de l'école neutre est réprouvé et qu'il est du devoir des pasteurs d'empêcher la fréquentation par leurs ouailles de cette école dont le moindre mal est de répandre l'esprit d'indifférence en matière de religion.

Mgr de Charbonnel rentra de Québec à Toronto, déterminé à combattre le bon combat de l'école séparée. Mais où prendre les instruments de la victoire? Ils étaient où le Ciel les a placés, dans le cher vieux Québec, la patrie de la race apostolique pour l'Amérique du Nord. Nos évêques et nos grands Canadiens français de 1850, tels étaient les instruments de la victoire, au service du militant évêque de Toronto. Le Surintendant Ed. Ryerson, qui avait jusque-là trouvé si bénéfique, si débarrassant Mgr de Charbonnel, n'en revenait pas de le voir si renouant et aussi agressif. "En ce temps-là, écrivait-il, tout détestait à George Brown, le 31 décembre 1858: "In the meantime Bishop Charbonnel was most active in writing to members of the Government and the Legislature, impugning me, complaining of the law and enlisting with him other Roman Catholic Bishops." En effet, le brave évêque renuait de la vieille Irlande ne fut pas du tout unanime dans le jugement à porter sur ce cas de conscience. Même la division fut si forte que, au concile de Thurles, tenu en 1850, 14 prélats contre 13 se déclarèrent en faveur des Collèges de la Reine. Rome dut intervenir et Pie IX, en 1852, condamna l'école neutre. Donc, ne nous étonnons pas que, en 1841, Mgr Power, au courant du conflit religieux d'Irlande, ait partagé l'opinion des prélats favorables à l'école aconfessionnelle.

Dès janvier 1853, l'illustre A. N. Morin avait dit à Mgr P. E. Bédard, alors archevêque de Québec: "J'ai pris la ferme résolution de donner aux catholiques du Haut-Canada tous les avantages scolaires dont jouissent les protestants du Bas-Canada." Et adhérait à ce principe des droits égaux les hommes d'Etat protestants, Hincks, MacNab, J. A. McDonald, Richards avaient accordé aux nôtres leur loyal et efficace concours.

La loi Taché, qui comptait 16 clauses, était donc une législation faite complète et modelée sur la législation privilégiée dont jouissait l'école dissidente du Bas-Canada.

Hé! la loi Scott de 1863? Écoutez donc la suite de la leçon. Il va sans dire qu'une loi n'est jamais parfaite et comment le

pourrait-elle être dans une affaire aussi compliquée que l'école. Donc après que la loi Taché eut été mise à l'épreuve, Mgr Charbonnel s'aperçut qu'il y avait encore dans le système scolaire séparé bien des entraves. Cependant il devait laisser le champ de bataille en 1860. Dès 1859 eut avec son coadjuteur, Mgr Lynch, que le Dr Ed. Ryerson causait des difficultés scolaires. Mgr Guignes, — le fervent compagnon d'armes qui, du fond des chantiers même avait fait entendre à Mgr de Charbonnel son cri d'exhortation: "Alons, courage, Monseigneur, courez à Québec", Monseigneur Eugène Guignes, premier évêque d'Ottawa, demeurait au poste du combat. C'est sans doute à son instigation que M. R. W. Scott, député d'Ottawa, prit la résolution de présenter au Parlement un nouveau projet de loi, rempli de nouveaux avantages pour l'école séparée: ce qu'il fit aux sessions de 1860-61-62-63. S'il eût réussi à faire passer sa loi, il se serait en vérité le second constructeur de l'Ecole séparée d'Ontario. Mais, malheureusement, il échoua. Quand la loi projetée par M. Scott passa en 1863, ce n'était plus la loi Scott: Ryerson avait passé là avec ses terribles ciseaux.

D'abord, on l'a peut-être oublié, l'autorité du Surintendant, le Dr Ryerson, était si grande que sans son concours et son approbation, aucun gouvernement n'osait innover dans le statut scolaire du Haut-Canada. C'est pourquoi le Dr Ryerson, ne demandant aucune attention aux projets de loi de M. Scott, ceux-ci mouraient sans bruit presque en naissant. Mais en 1863, au bruit que le gouvernement Sandfield-McDonald allait prendre en sérieuse considération la loi Scott, Ryerson, encore chaud de la fièvre qui l'avait allité, arriva à Québec. M. Scott voulut l'entretenir. "M. Scott", comme le racontait plus tard le Dr Ryerson, "Mr. Scott called upon me to explain some personal matters and to know my specific objections. I replied that I objected to the very principle of a private member of Parliament doing what the Government alone should do, namely, bringing in measures to amend a system of public instruction for the Country, etc." Non, je ne permettrais pas, dit le Surintendant redoutable, qu'un simple député s'ingère dans cette question d'école qui est une institution du Gouvernement. Et comme il voulait, disait-il, en finir avec l'agitation scolaire des catholiques du Haut-Canada: "C'est avec l'autorité civile et avec l'autorité religieuse que je veux traiter." — Il fallut à tout le monde se soumettre à un puissant homme. Donc Ryerson causa avec les membres du Cabinet et aussi avec le représentant

de l'archevêque de Québec, le grand-vicaire Casseau, puis il donna à coup de ciseau dans la loi projetée de M. Scott; ce qui en resta ce fut une loi rédigée par Ryerson et qui fut présentée au Parlement comme une mesure du Gouvernement. Et cette loi libellée par Ryerson, ce n'était plus que la loi Taché amendée en ce sens que la rédaction en fut plus précise aux endroits que les commissions scolaires avaient interprétés contrairement; amendée aussi en ce sens que quelques privilèges fort secondaires accordés en 1850 et 1853, mais oubliés dans la loi Taché de 1855, y furent insérés de nouveau. Quant aux clauses libératrices nouvelles contenues dans le projet de loi de M. Scott, Ryerson les élimina inexorablement.

Encore un coup, ce qui resta de la loi Scott de 1863, ce fut ce que Ryerson consentit à en conserver: la loi Taché, veux-je dire, libellée autrement qu'en 1855. Quant à la garantie constitutionnelle qui garde nos privilèges scolaires dans Ontario contre les attentats de la Législature provinciale, nous le devons encore aux nôtres qui furent parmi les Pères de la Confédération: Cartier, Langevin, Chapais.

La conclusion de toutes ces données historiques la voici: la loi des Ecoles séparées du Haut-Canada et pour la conquête du principe et pour l'épanouissement du principe libérateur dans une loi organique, C'EST UNE GLOIRE CANADIENNE-FRANCAISE. VERICOLA.

Calino, qui se pose volontiers en "amateur d'art", fait des compliments extrêmement flatteurs à un peintre médaillé au dernier Salon.

Le peintre est, naturellement, enchanté au fond; mais, pour la forme et par feinte modestie, il croit devoir se défendre quelque peu.

— Non, non, mon cher maître, insiste de plus en plus gracieusement, l'excellent Calino; moi, je suis sincère; je ne vous dis pas ça parce que vous êtes là. Vous n'y seriez pas, je vous le dirai tout de même!

**N. POIRIER & FILS**  
Entrepreneurs en Construction  
193 Rue Cathcart  
OTTAWA  
Plans, Devis, Estimés, Fournis Gratuitement  
Tel. Rideau 2011

**W. A. J. BEDARD BOUCHER**  
Choix de  
Boeuf, Mouton, Agneau,  
Veau, Lard, Boudin  
et produits de la ferme  
Dalhousie et St André, Tel. Rideau 864

Cartes d'affaires  
Complets pour hommes  
Costumes pour Dames  
**Mme E. de FONTENY**  
Nétoyage à sec (dry cleaning) de draperies rideaux, gants, costumes de dames et de tout tissus non lavable  
Spécialité: renouveau de plumes d'autruches.  
234 rue Bank, coin Lisgar, Ottawa, Ont.  
Tel. Queen 1378

**A. L. HURTUBISE**  
Marchand de Musique  
et Libraire Importateur  
Nous réparons et accordons les pianos ainsi que tous les instruments de musique. Prix spéciaux pour le clergé et les communautés religieuses.  
Tel. Rideau 2288  
317 Dalhousie Ottawa

**PHILION & FILS**  
MARCHANDS-TAILLEURS  
Nous venons de recevoir un assortiment de marchandises légères  
168 Rue Rideau - OTTAWA

Construction et Réparation  
de Maison  
Restaurations de toutes  
sortes à bref délai  
Tel. Queen 1212

Ouvert Jour et Nuit. Dames et Messieurs  
**The New Bank Restaurant**  
Bank Restaurant  
Robert Miller, Propriétaire  
Repas ordinaire 20 cts  
Poulet, Dinde, Homard, 35 cts  
110 Rue Bank 168-170 Rue Bank  
Tel. Rideau 1787

**H. JOUBARNE**  
Marchand Tailleur à la Mode  
309 rue Dalhousie - Ottawa

**F. MENAGH** Tel. R. 665  
Res. R. 497  
639 rue Dalhousie, Ottawa  
Fondeur et remouleur en Cuivre, Bronze, Aluminium, Etc.  
Réparations de tous genres exécutées avec précision. Satisfaction garantie.

**ALFRED COTÉ**  
Marchand de Chapeaux, Casquettes,  
et Pelletteries  
Grande variété de Chapeaux Panama, de Soie,  
de Paille et de Feutre  
Prix à la portée de tous.  
Plaine satisfaction pour le prix.  
180 rue Rideau Ottawa  
Tel. Rideau 7667

**BONS PORTRAITS**  
**M. J. B. Dorion, Photographe,** anciennement de la rue  
Sussex, a maintenant ses ateliers  
au No. 118 rue Bank où  
il est à la disposition du public,  
comme par le passé.  
1 sept

Cartes d'affaires  
**THE ARCADE CLOTHING STORE**  
Hardes Faites, Merceries,  
Chapeaux et Casquettes  
Chaussures, Malles, Valises, etc.  
**NOEL & CIE**  
179 rue Rideau OTTAWA

**NOUVELLE INSTALLATION**  
**VITAL CHARRON & CIE**  
Habilllements, Merceries, Chaussures  
712 Rue Somerset  
Coin de la rue Arthur  
Tel. Queen 4825

**WILLIAM CHARRON**  
Photographe  
155 Rue Rideau  
Offre à ses Clients,  
Un Travail de Choix  
Prix très raisonnables  
Outillage des plus modernes  
Satisfaction assurée

401 Rue Sparks, Tel. Q. 3659  
311 Rue Dalhousie, Tel. R. 717  
**W. J. LANDREVILLE**  
Entrepreneur  
de pompes funèbres  
Ambulance Privée et Publique

Établissement de Nettoyage  
et de Teinturerie de  
**PARKER**  
Depuis 35 ans en tête de cette branche  
Un Seul Magasin  
260 Rue Sparks (près Kent)  
Tel. Queen 708-709

**HORMIDAS NAVION**  
117 Rue Murray  
Pension et écuries  
Chevaux et voitures de première classe.  
Factage américain  
Téléphone: Rideau 583.

Cartes professionnelles  
**Dr R. CHEVRIER**  
168 Avenue Daly  
Spécialité: Chirurgie Abdominale  
Heures de bureau: 2 à 4 p.m. Tel. Rideau 796

**J. B. T. CARON, B. A.**  
Avocat, Notaire et Procureur  
Agent en procédure à la Cour Suprême  
et à la Cour d'Échiquier  
559 1/2 Rue Sussex Ottawa, Ont  
Tel. Rideau 2404

Bernardin Boutet, B. L. Aurélien Bélanger  
Avocat-Notaire M. A., L. Ph.  
**BOUTET & BELANGER**  
52 Rue Rideau, Ottawa  
Ottawa, Rideau 1711  
Eastview, Rideau 151

Tel. Rideau 94  
**Docteur J. C. Woods, B. A.**  
Médecin et Chirurgien  
Licencié pour Québec et Ontario  
Consultations:  
9 à 10 a.m. 201 St Patrice  
2 à 4 et 7 à 8 p.m. OTTAWA

FEUILLETON DU "DROIT"  
**GRANDE SOEUR**  
Par A. AIGUEPERSE

No. 14 (suite)  
—Je le désire... Il travaille beaucoup trop à la verrerie depuis quelque temps, et passe toutes ses soirées près de moi: il lui faudrait un peu de distraction.  
—Monsieur, reprit Charlotte d'un petit air décidé, je me permets de compter sur vous pour la première valse du prochain bal.  
—D'ici là, votre carnet sera rempli, Mademoiselle.  
—Non, répartit la jeune fille se levant pour prendre congé, je n'ai qu'une parole... Au revoir, Mademoiselle... au revoir, Monsieur... Première valse du prochain bal, c'est réglé.  
Elle sourit une fois encore à Régine, et sortit escortée par Paul jusqu'au vestibule où attendait la petite bonne.  
Le facteur arrivait à ce moment et remit le courrier au jeune homme, qui, après un dernier salut à la visiteuse, revint près de sa soeur.  
—Une lettre pour toi, Gina.  
Et il ajouta aussitôt:  
—Que Mademoiselle Viral chante bien!  
—Oui, toutefois son "Ave Maria" laissait un peu à désirer; elle sent mieux le profane que le religieux; sa sérénade de Schubert a été enlevée... Pauvre Suzanne! s'écria-t-elle tout à coup, les yeux

sur la lettre qu'elle venait de recevoir; son oncle a eu dans la nuit une attaque de paralysie, etc...  
—Tu ne peux y aller ce soir, interrompit son frère, c'est trop tard; le soleil va disparaître, et le froid revenir, tu n'es pas assez remise pour commettre pareille imprudence.  
—La pauvre petite n'a jamais calculé ainsi; mais je veux te faire une concession, Paul, j'irai de main matin. Seulement, je vais sonner Jenny, pour qu'elle s'installe chez M. Nordez. Suzanne ne peut rester seule, la nuit surtout.  
—Évidemment. Au revoir, petite soeur, depuis deux heures je devrais être à la verrerie.  
—Non, dit Régine en lui prenant la main, reste, j'ai à te parler, et je ne te retiendrai pas longtemps.  
Elle donna rapidement ses instructions à la femme de chambre, puis, se trouvant seule avec son frère:  
—Écoute, commença-t-elle, une solution devient nécessaire. M. Nordez est malade. Suzanne peut rester seule d'un jour à l'autre, il me semble que c'est le moment de lui demander de devenir ta femme.  
—Dès les premiers mots, Paul était devenu fort pâle.

—Je ne suis pas pressé, balbutia-t-il avec effort.  
—Oui, je sais; tu vas me répéter que tu n'aimes, que tu es heureux avec moi; et crois-le, Paul, cette vie à deux m'est aussi douce plus douce qu'elle ne l'est à toi-même. Il m'est pénible de parler de mon infirmité; mais mon cœur n'a pas de secrets pour toi: n'ayant pu songer ni au couvent, où j'eusse été une inutile, ni à me créer un foyer, j'ai reporté sur toi toute mon affection. Pendant cette maladie, ton souvenir me poursuivait sans cesse, et l'idée que je n'avais pas encore assuré ton bonheur augmentait ma fièvre. Sans le savoir, tu causais mon tourment... Je suis sauvée, guérie; mais Dieu peut me frapper encore, bientôt peut-être; je voudrais pouvoir m'en aller tranquille et te sachant heureux.  
Paul restait silencieux, la tête dans ses mains.  
—J'irai demain chez M. Nordez, laisse-moi le rassurer sur l'avenir de Suzanne, insista Régine; laisse-moi dire à cette dernière que mon voeu le plus cher est de la voir devenir ma soeur bien-aimée. Vite un mot, Paul, un "oui" parti du cœur.  
—Plus tard, répondit le jeune homme.  
—Plus tard! Pourquoi? N'as-tu pas assez attendu? Je comprendrais ton hésitation, tes retards, si tu ne connaissais pas Suzanne; mais tu l'as vue presque chaque jour, elle t'est profondément sympathique... Ne m'as-tu pas dit, après ton retour, de la considérer comme ta fiancée? Pendant ma maladie n'a-t-elle pas rempli près de toi l'office d'un ange consolateur? Pardonne-moi, Paul, d'être aussi pressante; je serais égoïste en te tenant un autre langage. Tu es d'âge à t'établir, et, comme tu n'aimes pas les plaisirs du dehors, il faut aux Tourelles une femme

qui puisse te donner le bonheur domestique. Allons, tends-moi la main; je parlerai à M. Nordez, n'est-ce pas?  
Elle regardait son frère avec ses beaux yeux francs pleins de tendresse; sur ses lèvres glissait un sourire très doux, qui donnait un charme étrange à sa physionomie.  
—Plus tard! répéta Paul de la même voix sourde.  
—Il allait s'éloigner, Régine l'attira à elle.  
—Tu me fais de la peine, dit-elle avec une tristesse profonde; si je n'étais assurée que nos cœurs n'ont pas de secrets l'un pour l'autre, je croirais que tu as quelque raison sérieuse pour agir de la sorte. Le bonheur est chose rare sur la terre, tu ne devrais pas jouer avec lui... Voyons, Paul, fixe moi un dernier délai: me refuses-tu encore cela?  
—Dans deux mois, répondit le jeune homme en brisant la tige d'une superbe jacinthe rose.  
Et posant à la hâte un baiser sur le front de sa soeur, il ouvrit la porte vitrée qui donnait sur le parc et s'éloigna rapidement.  
Seule, après son départ, Régine resta un instant rêveuse. Le trouble de son frère ne lui avait pas échappé, et une inquiétude qu'elle ne pouvait définir envahissait son âme.  
—Mon insistance est peut-être maladroite, pensa-t-elle; Paul doit se dire qu'il est libre de choisir l'heure où il enchaînera sa destinée... Je l'irrite en revenant tousjours sur le même sujet. Il a demandé deux mois, attendons patiemment.  
Secouant la tête comme pour en chasser des idées importunes, elle prit ses pinceaux, et se remit à peindre jusqu'à ce que la nuit vint la forcer d'interrompre son travail.

XIV  
En quittant sa soeur, Paul s'était d'abord dirigé du côté de la verrerie; puis, à mi-chemin de l'avenue, il revint sur ses pas, traversa le parc, et gagna la campagne par une petite porte pratiquée dans le mur, derrière l'un des pavillons.  
Il se sentait incapable de s'occuper soit de dessin, soit de comptes arides, ou d'exercer une surveillance quelconque... La tête lui brûlait, et la marche rapide à l'air froid qui lui fouettait le visage lui procurait un soulagement réel.  
Avec peine il s'était contenu devant Régine... Livré maintenant à lui-même, dans un chemin isolé, la détente des nerfs se produisait... Il parlait tout haut, laissant échapper des paroles incohérentes, se traitant de fou, de lâche, de sans-cœur, et murmurant souvent:  
"Ma pauvre Régine! ma pauvre Régine!"  
Fou! il l'était. Comment lui, intelligent, sérieux, avait-il pu s'éprendre d'une jeune fille frivole, au point de désirer en faire sa femme? Comment la grâce pure de Suzanne, l'estime profonde qu'elle lui inspirait, la certitude que par son union avec elle, il assurait le bonheur de Régine et le sien propre, ne l'avaient-elles pas défendu contre un entraînement irréflectif? Il ignorait... Mais ce qu'il savait bien, c'est que depuis sa rencontre avec Charlotte Viral son souvenir le poursuivait partout.  
Il avait lutté, se fatiguant au travail, se cloîtrant aux Tourelles, fuyant avec une égale énergie le monde où il savait la rencontrer, et la solitude qui, dans les nuages du rêve, pouvait faire apparaître les traits charmants de la jeune fille à son esprit troublé. L'entre-tien qu'il venait d'avoir avec sa

soeur lui montrait clairement sa défaite dans le combat livré contre lui-même... Il s'en voulait de ne pas avoir ouvert son cœur à cette amie si tendre et dévouée qui remplaçait sa mère... Mais à l'idée seule d'une confidence Paul se sentait frissonner, tant il était sûr de la tristesse et de la désillusion de Régine, tant il était sûr aussi de son blâme et de sa résistance.  
Longtemps il erra dans la campagne, malgré le froid, la neige que le vent du nord soulevait en tourbillons... Quand il rentra aux Tourelles, la nuit était déjà venue, et sa soeur l'attendait pour dîner...  
Le repas fut silencieux.  
Sous prétexte de travail le jeune homme se retira aussitôt, et Régine qui s'éveillait fréquemment dans la nuit, vit brûler la lumière dans la chambre de son frère jusqu'à une heure tardive.  
A partir de ce jour, les rapports de Régine et de Paul furent moins fréquents.  
Régine passait une partie de son temps près de Suzanne, car l'état de M. Nordez ne s'améliorait pas. Le médecin disait, il est vrai, que le commandant pouvait vivre plusieurs mois encore, mais il ne cachait pas qu'une issue fatale était aussi à redouter d'un instant à l'autre.  
Aussi, Régine, attristée, quittait son amie le moins possible, cherchant à soutenir son courage, tremblant toujours qu'en son absence sonnât l'heure de la séparation, et que la pauvre enfant fût seule à pleurer celui qui lui avait servi de père.  
Quant à Paul, il s'occupait beaucoup à la verrerie, se fatiguait aux heures de liberté en longues courses dans la campagne; et sa soeur, qui le voyait parfois un instant à sa rentrée aux Tourelles, s'inquiétait de son

amaigrissement et de son air absorbé.  
—Sors, lui disait-elle alors, tu travailles avec excès, et tes nerfs tendus demandent de la distraction... Je ne puis rester ici tant que M. Nordez sera aussi mal, et les veilles sont trop tristes pour un jeune homme dans cette complète solitude.  
Doucement pressé par sa soeur, incapable d'autre part de résister au désir de revoir Charlotte, Paul accepta quelques invitations... Travailleur intelligent et sérieux, il sentait fort bien que ce tourbillon mondain n'était pas son élément. Aussi, quand, après deux ou trois bals, Charlotte lui déclara au milieu d'une valse qu'elle était lasse de cette vie frivole et allait désormais tenir compagnie à sa marraine qui s'ennuyait mortellement, Paul poussa un soupir satisfait.  
Dès ce jour on ne le revit plus dans les salons de X... En revanche, la malignité publique remarqua qu'il devenait le commensal assidu de Madame Mareil; et les femmes derrière leur éventail, les hommes entre deux leueurs de journaux, chuchotèrent que les thés donnés chaque soir par la "chère baronne" pouvaient bien n'être qu'un prétexte de rendez-vous.  
Un soir, il revenait radieux aux Tourelles. Grisé par le sourire de Charlotte, le regard tour à tour plein de langueur ou de malice de ses yeux noirs, il échafaudait des plans d'avenir, quand la concierge l'arrêta au passage et lui remit une lettre de Régine.  
(A suivre)

# Dans le Monde Sportif Le Marché

## BALLE AU CHAMP

## Les Joueurs Illustres

### LIGUE CANADIENNE

### JOE WOOD

Encore une perte !!!  
St Thomas.— Le Ottawa a encore été vaincu, hier. La cause de cette défaite fut l'excitation et les erreurs de Joe Lill, après avoir réussi à tenir les St Thomas à sa volonté, pendant les quatre premières manches. Ayant été remplacé par Lefty Rogers, celui-ci les maintint presque à aucun coup sûr. Malheureusement il n'eût pas le support voulu par ses co-équipiers. Les erreurs les plus coûteuses furent faites par Dolan et Lill. Aujourd'hui, troisième rencontre entre le St Thomas et le Ottawa.

Joseph Wood, lanceur des Boston, champions de la ligue Américaine, naquit à Kansas City, Mo., le 25 octobre 1889.  
Dès ses débuts à la balle-au-champ il prouva amplement qu'il y avait chez lui de l'étoffe pour une étoile.

En 1906, il fut engagé par le club Hutchison, de l'Association de l'Ouest et l'année suivante, il passa à l'équipe de sa ville natale, Kansas City, de l'Association Américaine.  
Son jeu phénoménal ne tarda pas à attirer sur lui les yeux des gérants des ligues majeures, et en 1909, il joignit le club Boston.

Joe Wood est considéré aujourd'hui comme un athlète modèle. Il mesure tout près de six pieds de hauteur et pèse environ 175 lbs.

Ce qui l'a rendu célèbre, c'est la force qu'il met dans son lancer et la maîtrise complète qu'il a sur la balle. De plus, il est un des bons frappeurs de la ligue Américaine.

Si le Boston a pu remporter le championnat, l'année dernière, il peut en donner le crédit à Joe, qui aida, on ne peut mieux, à obtenir ce résultat.

Au cours de la dernière saison, il gagna 16 parties consécutives égalisant ainsi le record du monde établi par Tom Keefe et par Walter Johnson.

Et cette année encore, il joue d'une façon sensationnelle.

M. DE LALON

Ottawa	R. H. E.	2 9 2
St Thomas		5 5 2
Lill, Rogers et Lage; Brodie et Euker.		

### Autres parties

A Hamilton:—	R. H. E.	3 10 1
Berlin		2 7 4
Hamilton		
Auld et Stroh, Smith et Fisher.		

A Peterboro:—	R. H. E.	9 14 1
Brantford		4 9 2
Peterboro		
Goose et Lamond; Tracey et McNeal.		

### Position des clubs

St Thomas	G. P. P.	32 19 627
Ottawa		31 24 564
London		28 24 538
Hamilton		29 25 537
Guelph		27 24 529
Peterboro		26 26 500
Brantford		21 32 396
Berlin		16 36 308

### LIGUE INTERNATIONALE

Le Montréal perd à Rochester après une partie de 10 reprises.— Le Toronto prend une autre victoire sur le Buffalo.— Le Newark blanchit le Jersey City et le Providence bat le Baltimore.

A Buffalo:—	R. H. E.	2 9 0
Bufo		6 15 3
Toronto		
Fullenweider, Jamieson et La longe; Lush et Graham.		

A Newark:—	R. H. E.	7 13 1
Newark		0 10 3
Jersey City		
Aitchison et Higgins; Thompson et Blair.		

A Rochester:—	R. H. E.	5 13 2
Rochester		4 13 1
Montreal		
Keefe et Jacklitsch; Mattem et Madden.		

A Providence:—	R. H. E.	6 11 0
Providence		5 11 2
Baltimore		
Mitchell et J. Onslow; Taff et Egan.		

### Position des clubs

Newark	G. P. P.	53 26 671
Rochester		45 34 570
Buffalo		39 39 500
Baltimore		37 42 468
Providence		37 42 468
Montréal		35 40 467
Jersey City		36 42 462
Toronto		30 47 390

### LIGUE NATIONALE

Le New York gagne sa 13ème victoire consécutive sur le Chicago.— Le Pittsburg l'emporte sur la Philadelphie et le Boston défait le St Louis.— Le Brooklyn est défait par le Cincinnati.

A New-York:—	R. H. E.	5 13 1
Chicago		6 8 1
New York		
Lavender et Archer, Bresnahan; Tesreau, Marquard et Meyers.		

A Philadelphie:—	R. H. E.	6 13 0
Pittsburg		4 9 0
Philadelphie		
Cannitz, McQuillan, Cooper, Hendrix et Simon, Coleman; Mayer, Seaton et Killifer.		

A Boston:—	R. H. E.	2 6 3
St Louis		6 9 3
Boston		
Griner et Wingo; Tyler et Rariden.		

Le prix du beurre reste toujours à la baisse, hier après-midi, sur le marché de Montréal, on a vendu 1800 tinettes de beurre de choix à 34 3/4.

Cette baisse semble se faire sentir même pour le fromage.

Hier, à Montréal, 4000 meules ont été vendues à 12 3/4, ce qui est une baisse de 2-8 depuis quelques jours. Le télégraphe annonce que l'approvisionnement de fromage canadien sur le marché de Londres est plus fort que l'an dernier à cette date.

Malgré cette baisse, les Syndicats dans l'Ontario ont vendu aux prix de lundi et de samedi dernier.

A Sterling, 360 meules ont été vendues hier, à 13 5/16 et 355 à 13 1/4 et à Campbellford, 649 meules à 13 1/4.

Les viandes fumées continuent d'être en forte demande et naturellement le lard tient son prix qui est à certains endroits de \$14.00 et \$14.50 le cent.

Les oeufs se maintiennent à 24 et 25c. les ventes se font facilement à ces prix.

Le bon boeuf se vend \$6.50 et \$7.00, mais pour ce prix il faut du bon boeuf; les animaux d'herbes sont vendus, hier, aux abattoirs de Montréal et de Toronto pour \$5.50 et \$6.00.

Les agneaux ont obtenu \$9.50 et même \$10.00 le cent.

Les patates restent toujours à 75c et 80c la poche.

Sur le marché local, le prix du foin a monté considérablement, on en a vendu à \$18 et \$19. La hausse n'affecte cependant pas le marché de Montréal où le foin pressé de première classe est encore coté à \$13 et \$13.50.

Il n'y a que peu de changements dans le prix du grain. Si la sécheresse prolongée a causé des dommages en certains endroits, ailleurs des pluies bienfaisantes ont favorisé la végétation et la récolte en général, paraît devoir donner un bon rendement moyen.

A Brooklyn:—	R. H. E.	2 6 1
Cincinnati		1 7 3
Brooklyn		
Ames et Clarke; Allen et Miller.		

### Position des clubs

New York	G. P. P.	48 23 676
Philadelphie		41 27 609
Chicago		40 34 541
Brooklyn		35 34 507
Pittsburg		35 38 479
St Louis		30 42 417
Boston		30 42 417
Cincinnati		28 48 368

### LIGUE AMERICAINE

Il n'y a pas eu de parties, hier dans la ligue Américaine.—De nouvelles séries seront ouvertes aujourd'hui.— Le Boston va à St Louis.— Le New York à Chicago.— Le Philadelphie à Cleveland et le Washington à Detroit.

### LISEZ NOS "JOUEURS" ILLUSTRÉS

### D'un Jour à l'Autre

### DICK RUDOLPH

Dick Rudolph, du club Boston, est actuellement le lanceur à la mode de la ligue Nationale.— Le gérant Stallings croit qu'il est appelé à devenir le meilleur lanceur du monde.

### KEENAN A OTTAWA

Joe Keenan abandonne la gérance du club Berlin de la ligue Canadienne. Il est rumeur que Shaughnessy l'engagera pour jouer le troisième but avec le Ottawa.

### ON L'ABANDONNE

Le club New-York, de la ligue Américaine, vient de relâcher Charlie Sterrett, l'ancien receveur de l'université Princeton. Ce dernier ira jouer dans la ligue de Californie.

### DE VANCOUVER A CINCINNATI

Bog Angersoll, connu comme le meilleur lanceur de la ligue du Nord-Ouest, a été vendu hier, par le club Vancouver au club Cincinnati de la ligue Nationale pour la somme de \$3,000.

### SOUFFRANT

Marty O'Toole, lanceur des Pirates des Pittsburg, vient de subir une opération pour l'appendicite. Il ne jouera peut-être plus pour le reste de la saison. Ceci va don-

## A TRAVERS LA PROVINCE

### EMBRUN

#### Visite Pastorale

Sa Grandeur Monseigneur Gauthier, a passé parmi nous le 4 et 5 courant.

Il laissa St. Albert jeudi dernier, vers trois heures, escorté d'une longue suite, jusqu'à l'école No 15 à Regnierville où l'attendaient une grande foule de paroissiens d'Embrun qui l'accompagneront jusqu'à l'église où eut lieu la cérémonie de bienvenue.

Monseigneur administra le sacrement de confirmation aux enfants le vendredi matin.

Son départ à destination de Mariville eut lieu samedi dernier à trois heures.

Sa Grandeur Monseigneur Gauthier a laissé parmi nous les meilleurs témoignages de sympathies.

#### Notre premier pèlerinage

Le départ s'est effectué mardi matin.

Il sera, nous l'espérons, comme par le passé exempt d'accidents et de plus un bon succès pour tous ceux qui y prennent part.

#### Les récoltes

Les averses de ces derniers jours ont fait un peu de bien à la culture, mais on s'accorde à dire qu'il en faudrait encore dix fois autant pour faire réellement du bien. Les prairies et les pâturages souffrent surtout.

## Retraites Fermées

### Au Scolasticat Saint-Joseph Rue Main, Ottawa.

#### 1913

**DEUXIEME RETRAITE:** du vendredi soir, le 18 juillet, au mardi matin, 22 juillet; pour les jeunes gens de l'A. C. J. C. et autres. S'adresser aux directeurs et aux présidents des différents cercles.

**TROISIEME RETRAITE:** du vendredi soir, le 25 juillet, au mardi matin, 29 juillet; pour les hommes de langue française. S'adresser à M. l'abbé R. Lapointe, aumônier de la Congrégation N.-D. du S. C., à l'archevêché, et à MM. les curés.

**QUATRIEME RETRAITE:** du vendredi soir, le 1er août, au mardi matin, 5 août; pour les jeunes gens de l'A. C. J. C. et autres. S'adresser aux directeurs ou aux présidents des différents cercles.

#### AVIS

1.—Les retraites ci-haut indiquées ont lieu au Scolasticat Saint-Joseph, rue Main, Ottawa, sous la direction des Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée.

2.—Elles consistent, on le sait, en un séjour continu dans cette maison religieuse, pour y faire les exercices spirituels, dans le but de se retremper dans la vertu chrétienne et de se préparer ainsi aux oeuvres catholiques. Toutes les âmes sincèrement désireuses d'arriver à cette fin sont admises et vivement invitées à y prendre part.

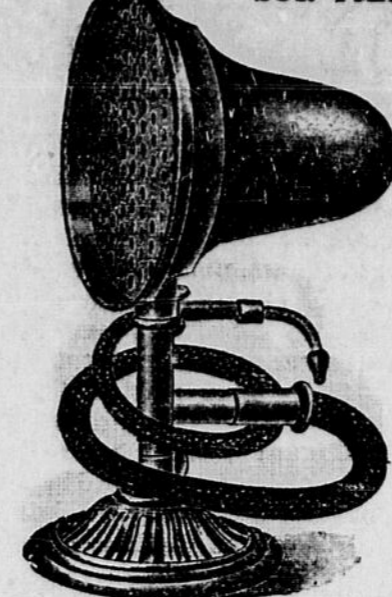
3.—Chaque retraite s'ouvre le vendredi soir, à 8.30 heures. Elle dure trois jours pleins, et se termine assez tôt le mardi matin pour permettre aux retraitants de reprendre ce jour-là même leurs occupations.

4.—Il est très important que tous arrivent pour le premier exercice, et ne quittent la maison de retraite qu'après le dernier. Seules des raisons majeures et particulières pourraient permettre l'acceptation de retraitants incapables de se soumettre entièrement à ces conditions qui sont essentielles aux retraites fermées.

5.—Aucune rétribution n'est exigée pour les frais de séjour. Ceux qui peuvent le faire cependant sont priés de laisser une aumône pour couvrir les frais d'organisation.

6.—Les hommes et les jeunes gens qui désirent prendre part à l'une de ces retraites doivent envoyer leur nom et leur adresse, quelques jours avant la date fixée aux personnes mentionnées respectivement dans la liste des retraites, ou bien au R. P. J.-M. Rodrigue Villeneuve, O. M. I., Scolasticat Saint-Joseph, rue Main, Ottawa. Dans ce dernier cas, s'ils ne sont pas connus, ils sont priés de se faire recommander par leur curé ou quelque autre personnage.

### CORNET ACOUSTIQUE SUR PIED



Avec cet instrument toute personne sourde peut prendre part facilement à une conversation suivie dans une réunion de famille ou d'amis.

THE OTTAWA OPTICAL PARLORS  
119 rue Sparks Tel. Queen 2345  
P. S.—Nous fermons à 1 heure p. m. les samedis pendant juillet et août.

#### REMERCIEMENT

Remerciement à la Ste Vierge pour faveur obtenue avec promesse de la publier.—D. A. 84-3

SERVANTE.—On demande une bonne servante. S'adresser au magasin J. A. Larocque, 262-270 rue Dalhousie. 83-3

UNE SERVANTE, pour service général de maison trouvera de l'emploi permanent en s'adressant au No. 191 rue James. j.n.o.

Plumes-réservoirs réparés. Tout travail garanti. M. Lightstone, bijoutier, 104 1/2 rue Rideau. Mentionnez le "Droit". j.n.o.

INSTITUTEUR DEMANDE.—On demande un instituteur ou une institutrice pour les deux langues, avec diplômes de seconde classe. Salaire \$500.00. S'adresser à Jos. A. Thibodeau, Sec.-Trés. Ecole séparée, No. 7 Dover, Paincourt, Ont. 82-6

INSTITUTRICE DEMANDE.—On demande une institutrice qualifiée, ayant de l'expérience dans l'enseignement, pour l'école publique bilingue No. 14, Dover, Co. Kent, (Big Point, P. O.), fréquentée exclusivement par des Canadiens français. Située à un mille et demi de l'église. Assistance moyenne 35. Salaire \$600.00 Rodolphe Lecuyer, secrétaire. 79-6

#### DES INSTITUTRICES

Les commissaires d'écoles séparées d'Embrun demandent deux bonnes institutrices, dont une avec quelques années d'expérience qui serait la directrice. S'adresser à Omer Maheu, Sec.-Trés., Embrun, Ont.

COUPLE DEMANDE.— Comme bedeau et ménagère dans un presbytère de campagne, à 70 milles d'Ottawa. S'adresser à Casier 12. Le "Droit" Ottawa. 84-6

INSTITUTRICE DEMANDE.—On demande une institutrice qualifiée pour enseigner le français et l'anglais, salaire \$500.00 S'adresser à Wlfrid Laforge, St-Charles, Ont. 84-12

## Pacifique Canadien

De la gare de la rue Sparks, POUR MONTREAL, 5, 6.50 A. M., 4.25 P. M. tous les jours.

MONTREAL, trains venant de l'Ouest, gare de la rue Sparks, 8.32 A. M., et 6.45 P. M., tous les jours et 3.30 P. M. excepté les dimanches.

Les trains font tous les raccordements avec les paquebots et les trains à Montréal.

WINNIPEG ET L'OUEST. De la gare de la rue Broad, 1.30 P. M. et 1.10 A. M. tous les jours.

SAULT ET ST PAUL, 2.10 A. M. tous les jours.

BROCKVILLE, 7.25, 10.25 A. M. dimanche excepté, 6.55 P. M. tous les jours.

PRESCOTT, 7.30 A. M. 3.50 P. M. Dimanches excepté.

TORONTO, 10.25 A. M. 10.45 P. M. tous les jours.

WALTHAM, 7.30 A. M. 5.31 P. M. Dimanches exceptés.

MANIWAKI 9.00 A. M. tous les jours, 5.30 P. M. dimanches exceptés, 12.30, samedis seulement.

KAZABAZUA, 1.40 P. M. les samedis et dimanches. 4.40 P. M. Dimanches exceptés.

GEO. DUNCAN, 42, rue Sparks. Agent des Passagers Agence générale de Paquebots.

VOICI LA SAISON DES MOUCHES  
Il faut protéger l'intérieur des maisons.  
**HONORÉ FOISY**  
COIN DES RUES DALHOUSIE ET DE L'EGLISE  
Offre un assortiment complet et varié de  
**MOUSTIQUAIRES**  
Pour Portes et Fenêtres.  
QUALITE SUPERIEURE. PRIX TRES BAS  
Téléphone: Rideau 1604  
Ouvrages en tôle, ferblanc, plombage, etc.

**Calixte Dubé** Menuisier, entrepreneur de construction et de travaux en ciment.  
Toute réparation diligemment exécutée.  
178 rue Rochester, Tel. Queen 3618, OTTAWA.  
Nous garantissons tout ouvrage qui nous est confié.

**Les plus bas Prix sur le Charbon**  
Sujet à changer, sans avis préalable.  
Charbon cendre blanche (Egg et Stove) par tonne... \$8.00  
Charbon cendre blanche (Ciesnut) par tonne... 8.25  
Charbon cendre rouge (Egg) par tonne... 8.25  
Charbon cendre rouge (St ve) par tonne... 8.50  
Charbon cendre rouge (Chesnut) par tonne... 8.75  
Nous donnons une réduction de 50c par tonne, sur les prix ci-haut mentionnés, à ceux qui feront leur provision dès maintenant. Profitez de cet avantage !!!  
**John Heney & Fils, Limitée**  
20 SPARKS. Téléphone Queen 4428-4429  
Succursales—  
Nicholas et Court ... Rideau 839-303  
370, rue Catherine ... Queen 5340  
207, rue Bank ... Queen 2848

## LISEZ LE "DROIT"

# LE NOUVEL ONTARIO

Offre à la colonisation des avantages extraordinaires dont les Canadiens français devraient profiter.

- Sol fertile.
- Marchés avantageux
- Beaux pouvoirs d'eau
- Bonnes routes
- Chemin de fer
- Climat salubre
- Eglises et Ecoles

## Le Nouvel Ontario

Est le pays de l'avenir pour les jeunes gens qui ne craignent pas le travail.  
Colons, Ouvriers, Marchands, Médecins, Industriels, etc.

S'adresser à  
**M. l'Abbé J. B. L. Bourassa**  
Missionnaire-Colonisateur du Témiscamingue  
Haileybury, Ont.

Bureau à Montréal  
306 Rue St Antoine, Tel. Bell Uptown 3278  
Le soir: 61 Rue Ste Clotilde,  
Tel. Bell Westmount 2661

**BULLETIN  
MÉTÉOROLOGIQUE**

Température à 8 A. M.

	Maximum	Min.
Calgary	74	46
Winnipeg	80	46
Toronto	78	62
Ottawa	74	54
Montréal	72	58
Québec	74	50
Pointe au Père	60	48

**PRONOSTICS :** On prédit un fort vent du nord-ouest pour ce soir, jeudi beau et frais. Il y a quelques orages électriques ce matin dans le sud-ouest de l'Ontario.

**Langage des Statistiques**

**DIOCESE DE SAULT STE MARIE**

**CHELMSFORD, ONT.**  
Co. Nipissing, Ont.

Paroisse ST JOSEPH, curé M. l'abbé J. S. Côté.

<b>POPULATION TOTALE</b> . . . . .	1540
Canadiens français . . . . .	1500
Irlandais . . . . .	40
Autre origine . . . . .	0
<b>FAMILLES</b> . . . . .	312
Canadiennes françaises . . . . .	300
Irlandaises . . . . .	12
Autre origine . . . . .	0
<b>ENFANTS AUX ÉCOLES</b> . . . . .	410
Canadiens français . . . . .	400
Irlandais . . . . .	10
Autre origine . . . . .	0
<b>DAMES DE STE ANNE</b> . . . . .	210
Canadiennes françaises . . . . .	201
Irlandaises . . . . .	9
Autre origine . . . . .	0
<b>ENFANTS DE MARIE</b> . . . . .	65
Canadiennes françaises . . . . .	61
Irlandaises . . . . .	4
Autre origine . . . . .	0
<b>MARIAGES MIXTES</b> . . . . .	4
Canadiens français et protestants	2
Irlandais et protestants	2

**NOUVELLES  
DE HULL**

**IMPOSANTES FUNERAILLES**

Ce matin ont eu lieu les funérailles du regretté Dr Beaudin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le défunt était universellement connu dans la ville et avait été médecin de la cité durant de longues années. Le service a été chanté par le Rév. Père Prévost. A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

**LA CAUSE DE PLOUFFE ET PRESS**

On se rappelle que Vital Plouffe et Welly Press ont comparu le 30 juin devant le magistrat Goyette sous une double accusation: celle d'avoir fait de la vitesse avec leur voiture et d'avoir blessé David Bonenfant en le renversant.

Ils avaient été condamnés à \$10 d'amende chacun pour l'offense de vitesse, mais pour l'autre, ils devaient attendre que Bonenfant sorte de l'hôpital.

Ils ont comparu ce matin pour la deuxième accusation; celle d'avoir blessé Bonenfant au coin des rues Principale et Laval, le 28 de juin dernier.

Plusieurs témoins ont été entendus et ont dit que les deux accusés allaient à une allure immodérée.

Le Dr Fontaine, témoin dans cette cause, ne s'étant pas rendu, le magistrat Goyette a ajourné la cause au 12.

**CHEZ LE RECORDER**

Emile Deschênes qui avait été arrêté sous l'accusation d'avoir troublé la paix publique lors de l'incendie de la rue St. Joseph, et d'avoir lancé intentionnellement un boyau sur le chef des pompiers et sur quelques autres personnes a comparu de nouveau ce matin devant le recorder Desjardins.

Plusieurs témoins ont été entendus et il n'a pas été prouvé que l'accusation était fondée. Le recorder a renvoyé l'accusé sans lui faire payer les frais.

**L'AUGMENTATION DES SALAIRES**

Hier soir, le comité formé à la dernière assemblée du conseil pour décider la fameuse et brûlante question des salaires, s'est réuni dans la Chambre des Comités. Étaient présents à cette réunion l'échevin Davies qui présidait et les échevins Thibault, Fardeau, Dufresne, Doucet, Ledue, St. Laurent, Legault et Chevrier. Le maire Dupuis était absent.

Comme l'avait décidé l'amendement de l'échevin Davies, on a remanié l'échelle des salaires de tous les employés de la municipalité.

lité. Maintenant l'échelle proposée sera soumise à la prochaine assemblée du Conseil de Ville qui aura probablement lieu vendredi prochain.

Il est indiscutable que tous les employés méritent une augmentation; mais il y a une catégorie de ces hommes qui méritent particulièrement une augmentation de salaire; ce sont les pompiers. Ces hommes veillent du premier janvier au 31 décembre à la sûreté de Hull, et ils ont besoin d'avoir de l'expérience pour prévenir tous les malheurs qui ont déjà fait tant souffrir les citoyens de la ville de Hull.

Comme pour avoir de l'expérience dans un métier, il faut y être depuis un certain temps; il est donc urgent de prendre les mesures nécessaires pour empêcher les départs trop fréquents de ces hommes.

Depuis un an, il y a plus de 18 pompiers qui ont laissé l'ouvrage pour cause de salaire, de sorte que le corps actuel ne se trouve composé presque exclusivement de pompiers nouveaux; ce qui est un très grand désavantage pour une ville comme la nôtre.

Nous espérons que le conseil prendra au plus tôt les mesures nécessaires de remédier à cet état de chose. L'augmentation décidée par le comité hier soir ne prendrait effet qu'au premier janvier 1914, excepté pour les pompiers qui bénéficieraient de ce changement dès le 1er août prochain.

**ILS VEULENT UN  
SALAIRE PLUS ÉLEVÉ**

Les employés machinistes de l'Imprimerie Nationale ont eu une entrevue hier avec l'hon. M. Louis Coderre pour présenter le résultat de leur enquête dans les villes de Montréal et de Toronto sur les salaires des imprimeurs de ces villes.

Le Dr Chabot, M.P. a présenté les délégués qui ont demandé un salaire net de \$21 pour les pressiers, les typographes et les autres employés-machinistes.

Le ministre a répondu qu'il fera son possible pour se rendre à leur demande. Cette réponse satisfait les délégués qui prévoient une augmentation sensible de leur salaire.

**UN PUIS DE 600 PIEDS SANS  
EAU**

Le puits, près de l'école de la rue Evelyn, a été accepté par la ville et une pompe y sera installée demain.

On n'a pas trouvé d'eau à 600 pieds au puits du parc DunMoulin et on le percera jusqu'à 900 pieds.

**L'ENCOMBREMENT DES LOGIS**

Quatre propriétaires polonais ont comparu en cour ce matin sur l'accusation d'avoir désobéi au règlement municipal défendant l'encombrement des logis.

Le magistrat leur a donné trois jours pour se conformer au règlement et la cause a été remise à lundi.

**LES TAUX D'ASSURANCES  
CONTRE LE FEU**

Il y a quelque temps le Bureau de Contrôle s'adressait à l'Association Canadienne des Assureurs contre le Feu et leur demandait une réduction des tarifs d'assurance dans la ville.

Hier le Bureau a reçu une réponse de M. J. A. Robertson, secrétaire de l'Association, disant que les compagnies réduiraient leurs taux aussitôt que la ville aura fini l'installation de pompes électriques à pression qui donneront probablement une sécurité suffisante pour permettre la réduction, par les compagnies, de leurs taux.

Un élève, qui n'est plus de la première jeunesse, s'avance pour subir son examen.

Le professeur pose la question suivante:

—Dans certains cas, vous le savez, la mère peut être tutrice de ses enfants si elle est majeure.

—Oui, monsieur, répond le candidat.

—Est-ce que, à son défaut, la grand-mère peut être aussi tutrice de ses petits-enfants?

—Le candidat, sans sourciller: —Mais oui, monsieur, pourvu que la grand-mère soit "aussi" majeure!

**L'ENLEVEMENT  
DES DÉCHETS**

Le Bureau de Contrôle à son assemblée d'hier après-midi a de nouveau discuté la question de l'adoption du contrat de la City Cartage Co. pour l'enlèvement des déchets et vidanges. Le secrétaire du Bureau écrivit aujourd'hui aux entrepreneurs leur demandant de consulter leur aviseur légal afin de savoir si la compagnie peut accepter un contrat pour le reste de l'année. L'aviseur légal de la ville est d'opinion que le conseil peut cette année hâler cette affaire. On demandera ensuite une législation spéciale afin d'autoriser la légalisation du contrat pour deux ans et demi.

**GROSSE TRANSACTION**

La Banque Royale du Canada vient d'acheter l'édifice appartenant précédemment à la compagnie C. Ross au coin des rues Metcalfe et Sparks. Il y a un peu plus d'une semaine la compagnie Rea achetait toutes les propriétés de la Compagnie Ross et elle vient de revendre à la Banque Royale. Le prix de vente a été de \$5,000 le pied de front.

**LES HEURES DU MARCHÉ**

L'inspecteur du marché William Borthwick, dans un rapport adressé au Bureau de Contrôle demande que les heures de marché pour les bouchers et les épiceries soient changées et qu'au lieu de 8.30 le matin il leur soit permis de faire leurs achats à partir de 7.30 a.m. au moins durant les mois d'été.

L'inspecteur donne comme raison que, durant l'été spécialement, nombre de gens achètent les produits du marché, chez leur épicière ou chez le boucher. Nombre de gens se plaignent du règlement actuel concernant les heures de marché pour les revendeurs.

M. Borthwick est d'avis que le changement qu'il propose serait très utile et aux jardiniers et aux citoyens en général.

**LES TRAVAUX COMMENCERAIENT SOUS PEU**

Le gouvernement prendra immédiatement les mesures nécessaires aux travaux préliminaires de l'embellissement des deux villes d'Ottawa et de Hull. Lundi soir le Bureau de contrôle a recommandé l'approbation de ce plan et la ville de Hull avait fait la même chose, il y a quelques temps.

Le gouvernement attendait ces décisions pour agir.

**L'UNION DES BARBIERS**

A une assemblée enthousiaste de plusieurs barbiers d'Ottawa à la salle du Travail, rue Bank hier soir, il a été décidé de former une union à Ottawa, pour améliorer les conditions du salaire et du travail des employés. La formation définitive de l'union aura lieu, croit-on, à l'assemblée qui sera tenue le 22 juillet, à la salle du Travail.

Si vous voulez connaître la valeur de tous les aliments au point de vue sanitaire, demandez l'Hygiène de l'Alimentation par Amélie DesRoches, Neuville, Co Portneuf, P. Q.

Si vous voulez un bon livre de cuisine, achetez 350 Recettes de cuisine par Mlle Jeanne Anctil, directrice.—Imprimerie "La Patrie", Montréal

**BOUTET OBTIENT  
UNE ENQUÊTE**

Il y a environ un mois, Artoine Boutet, employé comme messager à la Chambre des Communes, était renvoyé du service sur ordre de l'Orateur pour une certaine accusation. Boutet nia les faits allégués contre lui et demanda une enquête qui lui fut accordée M. W. J. Code fut nommé commissaire enquêteur et la cause fut entendue hier soir. L'enquête a été remise au 9 septembre. On s'attend à des développements intéressants.

**SUBSIDES POUR  
L'AGRICULTURE**

Le Département de l'Agriculture a terminé les arrangements avec la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau Brunswick, l'Île du Prince-Édouard et la Saskatchewan pour les sommes que ces provinces doivent recevoir d'après l'Acte de l'Aide à l'Agriculture.

Québec et Alberta n'ont pas terminé les arrangements encore. La somme à distribuer cette année est de \$700,000, soit \$200,000 de plus que l'an dernier.

A part des arrangements, qui favoriseront les petites provinces, chaque province recevra un don de \$20,000. La Nouvelle-Ecosse recevra \$54,000; le Nouveau-Brunswick, \$44,000; l'Île du Prince-Édouard, \$26,000.

**INSTITUTRICE DEMANDEE**

—La Commission Scolaire de Kenora, Ont., demande une bonne institutrice, possédant l'anglais et le français également. Une personne sérieuse préférée. Assistance à l'école 35 élèves, salaire \$50.00 par mois. Frais de passage payés à celle qui s'engagerait pour 10 mois. L'école est à proximité de l'église. S'adresser au R. P. J. W. Vézina, O. M. I. Casier Postal 195 Kenora, Ont. j.n.o. j.n.o.

**TOLEDO SCALE CO.**

FABRICANTS DE BALANCES HONNETES, SANS RESSORTS MAIS AVEC APPAREIL COMPTEUR.

M. le Détailler, Nous pouvons vous épargner de l'argent et vous permettre de donner à vos clients un meilleur service. Le pesage est un des principaux problèmes de votre magasin. PENSEZ-Y.

Voyez nos échantillons au No. 53 de la rue Bank.

WM. McALLISTER, Agent pour Ottawa Adresser-nous une carte et nous irons vous voir. Balances de seconde main à vendre. j.m.s.

**CHARBON**

Vous trouverez la meilleure qualité de véritable Anthracite, de toutes les dimensions, chez

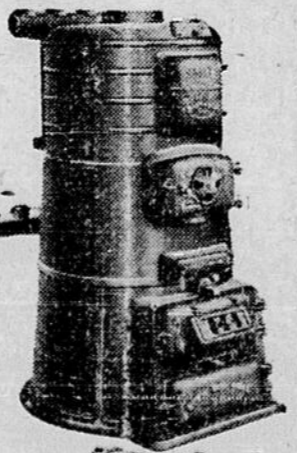
**O'RIELLY & CO**  
88 RUE SPARKS, TEL. Q. 861  
RUSSELL BLOCK  
M.-J.-S.

**DEMANDEZ NOS PRIX**

Nous faisons des Spécialités d'Installation d'Appareils de Chauffage à eau chaude ou à vapeur

Plomberie, Chambre de bain moderne et absolument sanitaire

Ouvrage Irréprochable et Garanti



**J. Alph. LANGELIER**  
310, 312, 314 Rue Wellington, OTTAWA, Ont.  
La maison la plus importante en son genre dans l'est d'Ontario. Nos prix défient toute concurrence. Escompte spécial au clergé et aux communautés religieuses. Tous renseignements donnés gratuitement.  
Tel. Queen 1928, Résidence Rideau 1409

**Notre Grande Vente d'Écoulement  
EN JUILLET  
Commencera, Jeudi le 10 Juillet  
Et sera continuée jusqu'à la fin du mois**

Les stocks complets du magasin Faulkner, limitée seront compris dans cette vente et offriront de splendides occasions d'économie à ceux qui en profiteront. Nous devons diminuer nos assortiments afin de faire de l'espace pour nos consignations d'automne qui sont déjà en route.

Pofitez de ces offres.

<b>INSERTIONS</b> Insertions valenciennes, 12 verges pour... 5c	<b>Blouses</b> Blouses en linon. Rég. \$1.25. Vente de juillet. 69c
<b>DENTELLE</b> Dentelle de toile, 4" de large, la verge... 5c	<b>Formes de chapeaux pour dames</b> Ce qui nous reste de formes chapeaux pour dames. Rég. \$2.00 à \$4.00, en juillet... 98c
<b>INSERTION DE DENTELLE</b> Insertion de dentelle 1 1/2" et 3" de large la vrg 8c	<b>Chapeaux garnis</b> Ce qui nous reste de chapeaux garnis, valant de \$4 à \$9.50. En juillet... \$2.49
<b>GALONS</b> Galons (braids) de tous genres et de toutes les couleurs, la verge... 2 1/2c	<b>Fleurs</b> Un lot de fleurs à chacun... 15c
3000 vgs de beaux guingans lavables, dans une belle variété de carreaux et rayures, y compris quelques mousselines organdies. Couleurs, bon teint. Une belle ligne à un prix d'écoulement. Rég. 15c et 17c la verge. Vente de juillet 12 1-2c	<b>Broderie à volant</b> Un lot de broderie à volant, 1 1/4 de large. Rég. \$1.00 et \$1.50. En juillet... 87c
Près de 1000 verges de beaux tissus lavables, dans les couleurs bleu pâle, champagne ni, aussi zéphyr rayé, tissu idéal pour robes d'enfants. Couleur bon teint. Rég. 10c. En vente de juillet... 7 1-2c	<b>Broderie</b> Broderie pour cache-corset, 18 pouces. Rég. 25c. En juillet... 17c
<b>SERVIETTES POUR LE BAIN</b> Il est important pour jouir des avantages d'un bon bain que vous voyiez cette serviette. Bonne pesanteur et grandeur. Bleu et rouge. Il n'y en a pas de supérieure. Rég. 35c. Durant juillet... 25c	<b>Couvrepieds</b> 10 doz. de couvrepieds blancs, honeycomb, 10-4. Rég. \$1.25. En juillet... 88c
Tous les coupons de cretonnes, mousseline guingans, coton, à Moitié Prix.	<b>Robes pour Dames</b> Un lot de robes blanches broderies et en maillemollé. Rég. \$5.00, \$6.00 et \$7.00. En juillet... \$2.19
<b>CRETONNE</b> Cretonne de qualité exceptionnellement bonne, beaux dessins sur fonds moyennement pâles pour couvrir les boîtes ou malles ainsi que pour draperie. Trois pièces seulement. Rég. 20c. Durant la vente de juillet... 12 1-2c	<b>Robes d'été</b> Robes d'été en cambrie de couleur, en chambray et toile. Rég. \$4.00 et \$5.00. En juillet... \$2.79
<b>MOUSSELINE POUR RIDEAUX</b> Mousseline blanche, 30" avec insertion et dentelle, quelques-unes avec bordure ajourée très belle et de bonne durée. Très désirables pour rideaux courts. Rég. 12c à 18c. En vente durant juillet... 10c	<b>Blouses pour dames</b> Blouses blanches avec nouveau collet et cravate Robespierre. Rég. \$1.75. En juillet... 98c
<b>Coton blanc, 36"</b> de large, fini satin, absolument sans apprêt. Il n'a pas d'égal pour les sous-vêtements, garanti sur tous les rapports. Rég. à 12 1-2c. En juillet... 10c	<b>Robes de dames</b> Un lot de robes d'intérieur en guingans et chambray. Rég. \$1.75 et \$2.00. En juillet... \$1.29
<b>Drap blancs, 2x2 1-2 verges</b> , ourlés, ayant la durée du fer. Vente de juillet... 65c chacun ou 2 pour \$1.25	<b>Blouses Middy</b> Blouses en duck et toile avec nouvelle ceinture bulgare. En juillet... \$1.25
<b>Bas de soie Lisle noir et tan pour dames</b> . Rég. 75c et 50c pour... 43c	<b>Jupes de robes</b> En beau rep et toile blanc. Rég. \$2.00. En juillet... 90c
<b>"Buster Brown"</b> en coton par côté, noir. Grandeurs 7, 7 1-2, 8, 8 1-2, 9, 9 1-2 et 10. Rég. 35c, pour... 23c	<b>Lingerie blanche</b> Comprenant des cache-corset, des caleçons, robes de nuit, jupons, etc. Rég. 75c et \$1.50. En juillet... 49c et 90c
<b>Bas en Lisle et coton noir pour dames</b> . Régulier 35c pour... 23c	
<b>Bas en coton noir par côtés</b> . Toutes les grandeurs. Rég. 25c, pour... 17c	
<b>Dessus de coussins</b> . Rég. 35c pour... 23c	
<b>Chemises en indienne pour hommes</b> , de 14 à 16 1-2. Régulier 75c pour... 39c	
<b>Cinq doz. de blouses pour garçons</b> , âgés de 5 à 12 ans. Rég. 50c pour... 25c	
<b>Bas de fantaisie pour hommes</b> . Bleu, rouge, etc. Rég. 35c pour... 19c	
<b>15 doz de jupes</b> . Rég. 25c, pour... 17c	
<b>Collets souples et cravates pour appareiller, pour hommes et garçons</b> . Rég. 50c pour... 32c	
<b>50 Complots à deux ou trois morceaux pour garçons</b> 24 à 33. Rég. \$3.50 et \$5.00 pour... \$2.49	
<b>Complots pour hommes à 20 p. c. d'escompte</b> .	
<b>75 Paires de pantalons en tweed</b> , 24 à 32. Rég. 50 pour... 39c	
<b>Volant 1 1-2 de large</b> . Rég. \$1.25, \$1.50, \$1.75 p. 79c	
<b>Volant 27 pes</b> . Rég. 50c et 75c pour... 47c	
<b>Camisoles d'été pour dames</b> . Rég. 25c et 35c pour... 23c	
<b>Camisoles d'été pour dames</b> . Rég. 20 et 25c pour... 15c	
<b>Camisoles pour enfants</b> . Rég. 15c pour... 10c	
<b>Camisoles d'été pour enfants</b> . Rég. 20 et 25c pour... 15c	
<b>Bottines blucher en dongola pour dames</b> , 2 1-2 à 7. Rég. \$2.50 pour... \$1.49	
<b>Pompadours tan pour dames</b> , 2 1-2 à 6. Rég. \$3.50, pour... \$1.49	
<b>Bottines blucher chocolat pour enfants</b> , 11 à 1. Rég. \$2.75 pour... \$1.48	
<b>Souliers avec lanières, en dongola pour enfants</b> , 8 à 10 1/2. \$1.25 pour... 98c	

**FAULKNER Limited**  
Coin des Rues Dalhousie et Clarence